



Les consommations de drogues en prison - Résultat de l'enquête ESSPRI 2023

*Tendances n° 163, OFDT, 6 p.
Mai 2024*

Les résultats de l'enquête ESSPRI témoignent d'une exposition importante aux substances psychoactives chez les détenus hommes majeurs en France hexagonale, toutes durées de peine confondues, quel que soit le type d'établissement et le statut pénal (en attente de jugement ou condamné).

Des consommations antérieures à l'incarcération


Une grande majorité des détenus qui ont consommé des substances psychoactives en détention déclaraient déjà des consommations importantes avant leur incarcération. Les substances psychoactives en prison les plus consommées quotidiennement sont, par ordre décroissant, le tabac, le cannabis et l'alcool, alors qu'il s'agit du tabac, de l'alcool et du cannabis dans la population générale. Il en résulte une polyconsommation tabac-cannabis très répandue et une polyconsommation tabac-alcool quasi inexistante, contrairement à ce qui est observé en population générale.

La question d'une adaptation des politiques sanitaires

Les résultats interrogent une éventuelle adaptation des politiques sanitaires en matière de prévention et de traitement des addictions à la réalité des consommations observées. La prédominance de la consommation de tabac, première cause de mortalité évitable chez les adultes, invite à intensifier les actions déjà menées en prison. Si la question des pratiques de consommation à risque comme l'injection reste présente, elle est probablement moins prégnante qu'elle ne l'était au milieu des années 1980. La prévalence très élevée de l'usage quotidien du cannabis en prison nécessite de renforcer les actions de prise en charge thérapeutique de la dépendance à cette substance.

Auteurs : Stanislas Spilka, Julien Morel d'Arleux (directeur des services pénitentiaires, directeur de l'OFDT entre 2017 et 2023), Melchior Simioni

 [Numéro 163 de *Tendances*](#) (fichier PDF, 1,94 Mo)

 [Communiqué de presse](#) (fichier PDF, 225 Ko)